

ON S'ABONNE chez
MM. FABRE et LE-
MOHON, Libraires, et
au Bureau du Journal, à
Montréal.

MÉLANGES RELIGIEUX,

—o—

RECUEIL PÉRIODIQUE.

PRIX D'ABONNE-
MENT, quatre piastres
pour l'année, cinq pias-
tres, par la poste, pay-
ables d'avance.

VOL. 2. MONTREAL, MARDI, 20 SEPTEMBRE 1842. No. 23.

SCHISME DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Il vient d'éclater à la Nouvelle Orléans un schisme déplorable entre l'évêque du diocèse, Mgr. Blanc, et les marguilliers de l'église Saint-Louis, au sujet de la nomination de M. l'abbé Rousselon comme successeur de feu M. Moni, curé de cette église. La lettre suivante, publiée par l'*Abeille* de la Nouvelle-Orléans du 27 août, expose la question sous son véritable point de vue, celui qui nous a paru tel tout d'abord.

(A monsieur le Rédacteur de l'*Abeille*.)

MONSIEUR,

J'ose espérer de votre impartialité que vous voudrez bien insérer dans vos colonnes les observations suivantes sur le rapport présenté au conseil des Marguilliers dans la séance du 23 août 1842. Lorsque nos adversaires ont tout accès auprès des journaux qui influent le plus sur l'opinion, il y aurait peu de justice à nous forcer au silence, en nous interdisant les moyens ordinaires de publicité. La discussion ne peut être utile et consciencieuse, qu'autant que les deux parties sont également admises à faire valoir leurs raisons.

MM. les Marguilliers se sont posés sur le terrain de la discussion, terrain sur lequel ils eussent dû se placer d'abord pour éviter les inconvénients de démarches hasardées et irréfléchies. Quelque tardive que soit cette nouvelle position, elle peut encore avoir d'heureux résultats et arrêter le mal, si comme nous le désirons, ces messieurs sont de bonne foi. Si au contraire, ils ont cru donner à leurs actes une apparence de légalité, et tromper ainsi l'opinion publique, ils nous fournissent du moins l'occasion de répondre à leurs assertions erronées, et d'éclairer ainsi les personnes qui se seraient laissées surprendre.

Par un acte du 23 août, ces messieurs ont cherché à motiver et à justifier les résolutions qu'ils avaient prises quelques jours auparavant. Nous ferons remarquer qu'il était un peu tard, le 23, pour motiver, et le 24 pour notifier, à l'évêque, des résolutions prises le 20 et déjà mises à exécution le 21. Si ces messieurs, reconnaissant l'inconvenance de leur conduite, ont voulu réparer par là un manque essentiel d'égards, nous ne pouvons que les en féliciter; cependant nous regrettons de les voir au moment où ils s'efforcent le plus d'être calmes, se livrer comme instinctivement à ces insinuations odieuses que l'évêque a stigmatisées dans sa lettre pastorale, et qui trahissent une irritation concentrée. Pourquoi ces paroles d'aigreur, ce langage plein d'amertume, ces expressions gratuitement injurieuses, ces formes où la politesse même la plus commune n'est pas observée? Pensent-ils manifester des vues de conciliation, et inspirer de la confiance aux catholiques fidèles à leurs devoirs, lorsqu'on les voit jeter outrageusement à la face d'un homme qui est leur supérieur, cette calomnie gratuite: *L'évêque ne sait-il pas, par une funes-*